

Toutes les infos sur rustiques.fr (site officiel de la Mairie)

L'incendie du mardi 16 juillet

L'intervention des trackers a sauvé les habitations des flammes.



Le bois de la Pège entre Trèbes et Rustiques a été dévasté par les flammes.



Plus de 30 casernes de pompiers sont intervenues pour combattre et maîtriser le feu.



Chères Rustiquoises, chers Rustiquois et chers amis,

En moins d'une année nous avons déclenché deux fois le P.C.S (Plan Communal de Sauvegarde) : dans la nuit du 15 octobre 2018 pour les inondations, et dans l'après-midi du 16 juillet pour un incendie important menaçant le camping et les habitations du village. Heureusement aucune habitation n'a été détruite, aucune victime n'est à déplorer. Je tiens à remercier ceux qui spontanément apportent leur aide dans ces moments-là. Nous avons aussi envoyé des lettres de remerciements pour chaque unité d'intervention des pompiers qui ont combattu l'incendie et évité le pire.

La mise en sécurité des biens et des personnes sont des éléments essentiels pour une municipalité : informer les habitants, les prévenir face aux risques, anticiper sur les conduites à tenir face aux risques majeurs. Suite à l'incendie du 16 juillet, une réunion a eu lieu le 29 juillet à la Maison du Parc, rassemblant ceux qui avaient été directement menacés par les flammes. Le but était de faire le point sur cette après-midi, et de rappeler la législation sur l'obligation de débroussaillage. Les échanges ont été nombreux et constructifs.

Notre village, entouré de bois, est vulnérable. Les périodes de sécheresse risquent de se répéter. Il faut s'y préparer. **Une autre réunion d'information et de sensibilisation aura lieu le mardi 1er octobre à 18h à la Maison du Parc en présence des représentants de la D.D.T.M, du S.D.I.S et de l'O.N.F. Je vous invite à y participer.**

La rentrée scolaire s'est bien passée. Les effectifs du regroupement pédagogique Badens/Rustiques se maintiennent : 86 enfants répartis dans les quatre classes. L'équipe pédagogique est stable. L'équipe d'encadrement pour le périscolaire et la cantine est en place. Ce sont des éléments qui font que les enfants apprennent et vivent dans les deux écoles dans de bonnes conditions. C'est la rentrée aussi pour les associations. Merci aux bénévoles qui s'investissent dans l'animation du village. Ils contribuent au bien vivre au village.

Les travaux au lotissement des Terrasses de l'Alaric ont démarré avant l'été et vont se poursuivre durant l'automne et l'hiver de cette année. L'apport de population avec l'arrivée de familles contribuera à stabiliser les effectifs à l'école.

La voirie dégradée suite aux inondations sera réparée à l'automne, au plus tard au début de l'hiver. Les villages qui avaient été dévastés ont été prioritaires. Les réparations sont financées à 90 % avec l'aide de l'Etat et du Département.

La mise aux normes P.M.R (accessibilité des personnes à mobilité réduite) et la rénovation du foyer municipal, prévue en 2019 n'a pu avoir lieu cette année, l'aide du département aux communes ayant été entièrement consacrée à la réparation des conséquences des inondations. Elle pourra se faire en 2020 avec l'aide demandée à L'Etat, la Région et le Département. La deuxième tranche de la rénovation des rues du village va commencer avant la fin de cette année avec la rénovation du réseau d'eau menée par les services de Carcassonne Agglo.

J'espère que chacun d'entre vous a pu profiter de la période estivale, pour se reposer, pour vivre des moments heureux en famille ou pour partir en vacances. La mairie se tient à votre disposition pour vous apporter les informations ou l'aide que vous souhaitez.

Henri Ruffel Maire de Rustiques

Délibérations du Conseil Municipal

Retrouvez tous les comptes rendus des séances sur www.rustiques.fr

De Janvier à Août 2019

Décisions du Maire par
délégation du Conseil
Municipal

- ⇒ Location logements : 9 rue de la Chapelle, 4 et 5 Place Galy
Place du Bataillon Minervois, 7 et 26 av de l'Europe (logt B et C)
- ⇒ Comptabilité : Virement de chapitre à chapitre.
 - ⇒ Mise à disposition:
 - du foyer aux associations sinistrées ZUMBA TREBES et MUSIC SHOW
 - du foyer et de la Maison du Parc à l'association Jumeaux et Plus.

COMPTABILITÉ

- Ouverture anticipée de crédits en section d'investissement 2019
- Emprunt pour des travaux de réparations suite aux intempéries
- Indemnisation des frais de déplacement temporaires du personnel
- Demande de subvention au SYADEN pour des travaux d'éclairage public - Route de Laure
 - Approbations : BUDGET PRIMITIF 2019, COMPTE ADMINISTRATIF et COMPTE DE GESTION 2018-M14
 - Affection du résultat
 - Vote des taux d'imposition 2019
- Subvention de participation au SIRP BARDENS/RUSTIQUES
- Délibération fixant le montant de la redevance pour occupation du domaine public par les réseaux et ouvrages communications électroniques - Année 2019
- Subventions : SCPA et Associations pour 2019
- Cotisation adhésion au CAUE 2019
- Maintenance du panneau d'affichage électronique
- Fonds de concours Carcassonne Agglo - FPIC 2018

AUTRES COMPÉTENCES DE LA COMMUNE

- Résolution du congrès de l'association des maires de France
- Vœu des élus : Refusons la présence des animaux sauvages dans les cirques
- Adhésion : SIC commune de Limousis, Asso Villes Internet, groupement d'achat d'électricité par le SYADEN, Agence Technique Départementale (ATD)
- Bouleversement du calendrier Ad'Ap (agenda d'accessibilité programmée)
- Accord local pour la composition du Conseil Communautaire de Carcassonne Agglo
- Appel devant la Cour Administrative de Marseille pour la Défense des intérêts de la commune de Rustiques
- Convention de partenariat FESTIVAL DES ARTS DE LA RUE édition 2019
- Convention fixant les modalités d'utilisation du bus de la régie de transport de la commune de Capendu
- Délégation de compétences du Conseil Municipal au Maire
- Mise en place d'un règlement des colataires immeuble Place Galy
- Demande d'intégration des communes de TRASSANEL et POMAS au périmètre de la communauté d'agglo Carcassonne Agglo
- Maintien des services publics sur notre territoire
- Motion de Carcassonne Agglo adoptée par le Conseil Communautaire.

PERSONNEL

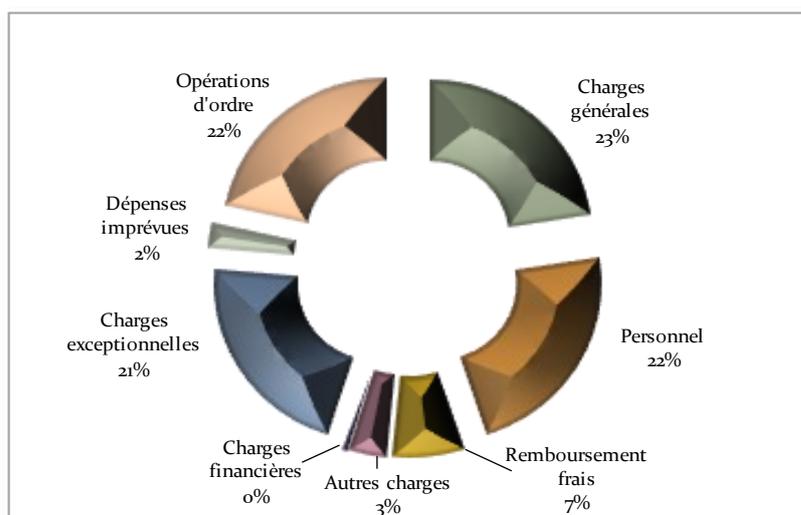


- ◇ Convention SYADEN: Mission de diagnostic en Éclairage Public
- ◇ Convention de maîtrise d'ouvrage confiée - obligations légales de débroussaillage secteur Route de Badens
- ◇ Modification du temps de travail d'un emploi à temps non complet
- ◇ Mise à disposition du personnel - Convention avec le Centre de Gestion de l'Aude
- ◇ Création de trois emplois saisonniers pendant l'été

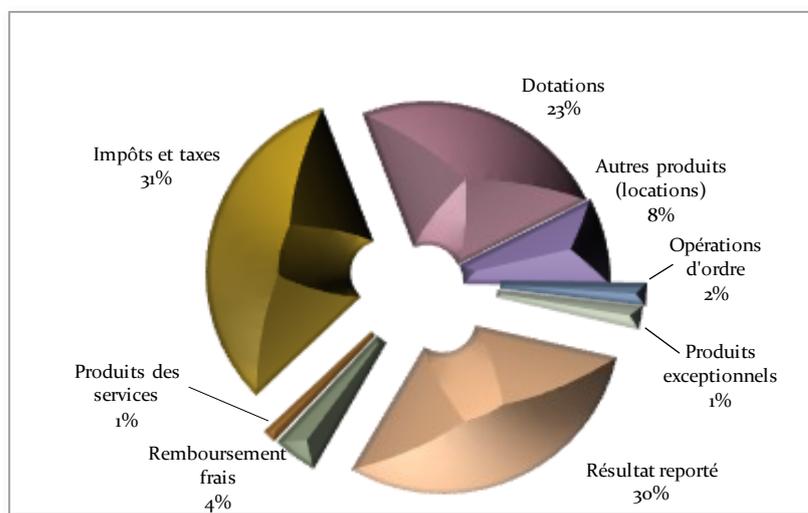
Budget et Subventions 2019

En fonctionnement

Dépenses	Montant
Charges générales	216 338 €
Personnel	215 400 €
Remboursement frais	62 890 €
Autres charges	32 313 €
Charges financières	900 €
Charges exceptionnelles	205 284 €
Dépenses imprévues	20 000 €
Opérations d'ordre	207 122 €



Recettes	Montant
Remboursement frais	30 000 €
Produits des services	7 205 €
Impôts et taxes	255 578 €
Dotations	190 327 €
Autres produits (locations)	62 200 €
Produits exceptionnels	13 000 €
Opérations d'ordre	15 000 €
Résultat reporté	242 465 €



Le budget 2019 est équilibré à hauteur de 815 775€ en fonctionnement et 218 099€ en investissement.

Les travaux de réparation des dégâts dus aux inondations d'octobre 2018 sont affectés en fonctionnement; et les travaux prévus initialement en investissement sont suspendus (rénovation du foyer par exemple).

Pour 2019, le taux d'endettement s'élève à environ 115€ par habitants; le capital restant dû est de 60 200.31€ et concerne en grande partie les logements de la Place Galy, de la Place de la Fontaine et de l'avenue de l'Europe : l'annuité de l'emprunt est donc pratiquement couverte par le versement des loyers.

SUBVENTIONS 2019 aux associations

- Racing Club Badens:Rustiques	600€	- Ass Sports et Loisirs	600€
- A.P.P.C.R (patrimoine)	300€	- A.C.C.A (chasse)	300€
- La Belote Rustiquoise	300€	- BTP CFA LR Aude (1 apprenti)	75€
- La Prévention Routière	50€		
- OCCE (coopérative scolaire) de Rustiques (4€x36 élèves)	144€		
- APE du RPI Badens/Rustiques «Tous ensemble pour les P'tits Loups»	250€		



Consultation sur la privatisation des Aérodrômes de Paris : depuis le 13 juin et jusqu'au 12 mars 2020 inclus a lieu la mise en œuvre du recueil des soutiens des électeurs à la proposition de loi visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aérodrômes de Paris (sur www.referendum.interieur.gouv.fr ou en mairie)

Citoyenneté - bon à savoir

Chaque jeune français de 16 ans doit se faire recenser en mairie, pour:

- participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)
- passer, le cas échéant, des concours et examens d'État avant l'âge de 25 ans : CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire...
- être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans.

Le trimestre suivant le recensement, il faut ouvrir un compte sur majdc.fr et télécharger l'application pour smartphone pour gérer son dossier (ex: voir sa date de convocation, imprimer son attestation de participation,...)



LISTE ÉLECTORALE



Chaque Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'il ait effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans. Les inscriptions se font en ligne, ou en mairie.

Depuis 2019, les inscriptions sur la liste électorale sont possibles toute l'année, mais pour pouvoir participer à un scrutin, il faut être inscrit au plus tard avant le sixième vendredi précédent le scrutin. Pour les élections municipales de 2020, il faut s'inscrire avant le vendredi 7 Février 2020.

Pour connaître toutes les informations concernant vos démarches citoyennes, rendez-vous sur :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47>

PRÉVENTION ENVIRONNEMENT

RAPPEL : Les containers sont destinés uniquement à recevoir les ordures ménagères enfermées dans des sacs poubelles.

Les dépôts à côté ne sont pas autorisés et ne sont pas ramassés par le service de collecte du COVALDEM11.

Tout autre débris (emballages, cartons, verres, etc...) sont à déposer dans les colonnes de tri prévues à cet effet (voir ci-dessous)



Les métaux : aluminium et acier, que l'on trouve dans les boîtes de conserve, les cartonnets, et tous les emballages métalliques.

Le carton et les cartonnettes : emballages et briques alimentaires

Le papier : prospectus, catalogues, enveloppes, magazines, journaux, feuilles volantes.

Les bouteilles et les flacons plastiques : bouteilles d'eau, soda, flacons de produits alimentaires et ménagers.

Tous les emballages plastiques : pots, barquettes, sacs, films, tubes.

Le verre : pots, bocaux, bouteilles en verre sans couvercle, ni bouchon.



Compteurs eau : Le service technique municipal effectuera fin novembre le relevé des compteurs d'eau.



La régie de l'eau **EAU RECA** de Carcassonne Agglo intervient dans les domaines suivants : l'eau potable et l'assainissement.

Pour tout savoir sur ce service, souscrire ou résilier un abonnement, comprendre sa facture d'eau, bénéficier de conseils utiles, consulter le site de Carcassonne Agglo

www.carcassonne-agglo.fr/fr/services/eau/

A plusieurs reprises en cours d'année ce service a été contacté pour réparer des canalisations sur le réseau, réparations effectuées rapidement.

Toutes les informations sur les réalisations et les projets sur le site de la Mairie

www.rustiques.fr/mairie/les-realizations

www.rustiques.fr/mairie/les-projets

Les travaux réalisés de mars à septembre 2019

- Réfection totale de la toiture du bureau du Maire (suite aux inondations)
- Réparation du béton du ruisseau de la Chapelle (suite aux inondations)
- Sécurisation du chemin de l'horloge (pose de potelets)
- Réaménagement du terrain de pétanque
- Travaux de peinture (grilles, bancs, portes...) ; certains ont été réalisés pendant l'été par les jeunes qui ont renforcé l'équipe technique .
- Aménagement et entretien des espaces verts.
- Mise en place des plantes données par la Pépinière Départementale. Travaux d'entretien ou d'amélioration à l'école.
- Abattage d'arbres présentant un danger .Travaux d'élagage.
- Travaux d'entretien ou d'amélioration dans les logements communaux.
- Ramassage des encombrants et des déchets verts (ce service est très apprécié)
- Ramassage des cartons ou autre dépôt au pied des colonnes de recyclage ou dans les locaux poubelles.
- Travaux de désherbage (c'est permanent car la mairie n'utilise plus de produits chimiques pour désherber).
- Nettoyage des rues du village.
- Arrosage pendant l'été des bacs à fleurs et des espaces verts.
- Aide logistique aux diverses festivités ou manifestations.

Les travaux à réaliser prochainement (septembre à décembre)

- Entretien du cimetière (abattage des arbres morts, entretien des cyprès, taille des massifs et de l'herbe).
- Entretien du ruisseau de la Chapelle.
- Désherbage, ramassage des feuilles et déchets verts
- Réfection de certains espaces verts.
- Entretien des bâtiments et logements communaux.
- Ramassage des encombrants.
- Aide logistique aux diverses festivités ou manifestations.
- Mise en place et rénovation des éclairages de Noël.

Le regroupement pédagogique Badens/Rustiques

Les effectifs du regroupement pédagogique

Rustiques :

10 CP/10 CE1 : 20 élèves (classe de M.Sié)

15 CE2 / 5 CM1 : 20 élèves (classe de Mme Martinez)

Badens

26 élèves en maternelle (classe de Mme Monié)

CM1/CM2 : 20 élèves (classe de Mme Vaucouleur)

Le financement des fournitures scolaires

C'est le S.I.V.U du RPI qui gère ce financement : 100€/élève qui sont répartis de la façon suivante :

- 50€/enfant pour les fournitures de fonctionnement (manuels, cahiers, stylos, etc...)
- 9€/enfant pour le cadeau de Noël.
- Dépenses d'investissement : 20€.
- Le reste est consacré aux fonctionnements du S.I.V.U : achat des tickets de cantine, assurance, frais d'envoi de courrier, indemnité attribuée à l'agent comptable, etc...

La cantine

Le fournisseur des repas est Sud Est Traiteur.

Prix du repas : 3,41 € .

La fourniture du pain est prise en charge par chaque mairie.

A partir du premier novembre sera fourni un repas végétarien par semaine.



Tous les mercredis après-midi, et pendant les vacances scolaires du mardi au vendredi, animations pour les ados avec l'animatrice **Cécile Bastié** : sur place à la Maison du Parc ou sorties à l'extérieur.



Stéphanie Isti Laurent a été nommée par le C.I.A.S de Carcassonne Agglo directrice de l'AL.A.E de Rustiques. Elle aura en charge les enfants le matin avant l'école, pendant le temps de midi après la cantine, et le soir après le temps scolaire.

Animations de mars à septembre 2019 vous y avez peut-être assisté.

Samedi 9 mars : 16 h. Littérature avec l'association Luciole dans le cadre du printemps des poètes à la Maison du Parc.

Samedi 16 mars : les 12 h de la Belote à la Maison du Parc.

Samedi 23 mars : Concert Lyrique à la Maison du Parc (Conservatoire de Carcassonne Agglo).

Samedi 13 avril : Musique Country organisé par l'Association Léna Pas à Pas.

Samedi 20 avril : Chasse aux œufs dans le parc organisé par l'association des parents d'élèves Les P'tis Loups.

Du 22 au 25 mai : Fête de la Nature à la Maison du Parc conférence, animations pour les enfants, expositions, concours photo ... organisé par l'association du patrimoine.

Samedi 4 mai : Soirée théâtre organisée par l'association Alzheimer un autre regard.

Samedi 18 mai : Concours de pétanque organisé par l'association Sports et Loisirs.

Vendredi 24 mai : Spectacle de rue « La criée verte » (L'Envolée Carcassonne Agglo)

Samedi 22 juin : Fête des associations de Rustiques animations, rencontres sportives, pétanque, repas musical

Dimanche 7 juillet : repas dans le parc et concours de pétanque organisé par l'ACCA (association communale de chasse).

Juillet et août tous les jeudis concours de pétanque à la mêlée organisé par Sports et Loisirs

VISITES GUIDEES DU VILLAGE

Pour visiter le village contacter
Tinus Daniels au 06 86 11 64 69 ou
tinusdaniels@gmail.com



Solidarité



Après l'incendie criminel qui avait fait perdre à Tinus Daniels et à son épouse Véva deux caravanes, de nombreux effets personnels et beaucoup de souvenirs, Nicolas Garcia conseiller municipal avait organisé une cagnotte pour venir en aide au couple. L'argent a été récolté par internet et une cagnotte était déposée en mairie. Il a été remis aux intéressés le mardi 6 août.

Les prochaines animations nous vous invitons à y participer.

Tous les vendredis soir à 21h : Concours de belote à la maison du parc organisé par la belote rustiquoise.

Samedi 19 octobre : Littérature : rencontre avec l'écrivain Patrick Dessain, suivie d'un débat sur l'urgence climatique. Organisateur : association Luciole « L'Université à la campagne ».

Vendredi 1er novembre : Vide grenier organisé par le Racing Club Badens/Rustiques (foot)

21, 22, 23 novembre : Les Kultur'elles organisé par l'Association Music'al sol.

1er décembre : Marché de Noël

C'est la rentrée des associations et de la bibliothèque

La bibliothèque municipale est ouverte au public tous les mercredis de 17h à 19h, et pour les enfants de l'école le lundi de 14h à 15h.

Activités proposées par l'Association Sports et Loisirs

Adhésion: 6€

À partir du 18 septembre - 2 séances découvertes gratuites

Cardio de 19h à 20h mercredi	1 activité 58€ au choix
Zumba de 19h à 20h vendredi	2 activités 88€ au choix
Gym forme de 11h à 12h samedi	3 activités 98€
Marche 2 fois par semaine	Seule 10€ gratuite si adhésion à une
Yoga de 17h30 à 18h30 mardi	120€
Espagnol de 18h à 19h30 lundi	105€
Autres activités	
⇒ Relais Alzheimer : après-midi détente un jeudi sur deux de 14h à 17h.	

Toutes les informations sur les animations et la vie associative sur

<http://rustiques.fr/loisirs/animation>

<http://rustiques.fr/loisirs/la-vie-associative>

ou sur le blog de Francis Mourlan <http://blog-rustiques.blogspot.com/>

